

10. Une salle de consultation ouverte au public a été aménagée dans un endroit adjacent au Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels. Tous les manuels en usage au Ministère, de même que le Registre d'accès et les formules de demandes d'accès à l'information, sont à la disposition des requérants.

11. Le coordinateur est chargé de préparer chaque année la partie du Registre d'accès qui traite du Ministère. Ce document renferme des renseignements à l'intention du public, notamment une description de l'organisation du Ministère, des détails sur ses programmes et fonctions, une description de toutes les catégories de documents dont il est responsable de même qu'une liste complète des manuels qu'il utilise dans l'exécution de ses fonctions.

MISE EN APPLICATION

12. Malgré l'augmentation constante du nombre de demandes, l'effectif du Bureau a été maintenu à cinq personnes tout au long de l'année. Les nombreux avis juridiques nécessaires sont fournis par les conseillers juridiques du ministère de la Justice.

13. Les demandes se sont avérées plus complexes et plus longues à traiter que nous ne l'avions prévu au départ. Le nombre croissant de demandes liées à la politique étrangère a nécessité dans bien des cas l'examen